

Information presse

Le Centre d'analyse stratégique a rendu public sa Note d'analyse :

Les aides au logement des ménages modestes

La collectivité dépense des sommes importantes en matière de politique du logement. **L'ensemble des avantages conférés par les différentes aides au logement est évalué aujourd'hui à 37 milliards d'euros – dont 21 milliards ciblés sur les ménages modestes.**

Pourtant, **depuis 1980 l'effort financier consenti par les ménages modestes pour se loger n'a cessé d'augmenter en France.**

L'importance de l'effort consenti, ainsi que la situation des finances publiques, invitent à se poser la question de l'efficacité de ces différentes formes d'aides au regard de cet objectif prioritaire : permettre aux ménages de se loger à un coût compatible avec leurs ressources.

Après une étude comparative des avantages et inconvénients des « aides à la pierre » face aux « aides à la personne », **cette note d'analyse formule quatre propositions concrètes visant à renforcer l'efficacité des politiques du logement tout en les rendant plus justes :**

1. **Affiner les zonages relatifs aux plafonds de loyer afin de permettre une meilleure indexation de ces plafonds sur les loyers de marché constatés localement.**
2. **Création de deux indicateurs pour les nouveaux projets de logements sociaux. Indiquer explicitement dans les plans de financement :**
 - la valeur actualisée des aides publiques perçues
 - la valeur actualisée des réductions anticipées de loyer par rapport aux loyers de marché
3. **Fixer les plafonds de revenu pour chaque logement social à cinq fois le loyer (hors aides) du logement, sous réserve du respect de la norme d'occupation.**
4. **À titre expérimental, proposer à certains bailleurs sociaux un nouveau mode de financement, optionnel, substituant aux aides de l'État une hausse des loyers plafonds associée à une prime d'allocation logement (pour garantir un reste à charge constant pour les locataires modestes)**

Avec cette note le Centre d'analyse stratégique prolonge et approfondit le champ de ses propositions sur le logement en France. Cette note fait suite aux publications :

- [L'adaptation du parc de logements au vieillissement et à la dépendance](#)
- [Le logement social pour qui ? Perspectives européennes](#)
- [L'évolution des prix du logement en France sur 25 ans](#)

Note d'analyse disponible sur www.strategie.gouv.fr (Rubrique Publications)

Inscription par mail ou téléphone :

Jean-Michel Roullé
Tél : +33 (0)1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Jonathan Lorrillard
Tél : +33 (0)1 42 75 60 39
jonathan.lorrillard@strategie.gouv.fr

Contact Presse : Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication - Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37 - jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Pour suivre les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique :
"suivez-nous sur Twitter"  et "rejoignez-nous sur Facebook" 

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.